

# Art & Histoire

Mairie Place de l'Église 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC ☎ : 06 77 80 32 15

Courriel : [artethistoire45@gmail.com](mailto:artethistoire45@gmail.com) - Site internet : [www.artethistoire45.fr](http://www.artethistoire45.fr)

## Programme des mois de Septembre et Octobre 2026

Nous avons le plaisir de vous adresser le programme des mois de Septembre et Octobre 2026 d'Art et Histoire. Nous vous rappelons la nécessité d'adresser vos demandes d'inscription aux sorties uniquement par courrier. De plus, nous vous remercions par avance de remplir précisément vos bulletins d'inscription envoyés avec le programme (et non pas sur une feuille libre, *sauf en cas d'éloignement de votre domicile*).

Cependant, nous sommes obligés de vous demander de répondre très vite (la date limite d'inscription à ces deux sorties est fixée au 27 juin 2026) en raison des vacances de juillet et août.

Les Membres du C.A. Art et Histoire

Jeudi 3 septembre 2026 : Sortie à Paris – Visite guidée de Notre Dame de Paris et visite guidée de la Sainte Chapelle

### ATTENTION ! Sortie limitée à 46 personnes.

**Matin : Visite guidée de Notre-Dame-de-Paris.** Classée Monument Historique au Patrimoine Mondial *au titre des Rives de Seine* (1991), Notre-Dame située sur l'Île de la Cité constitue un lieu de culte catholique et sert de siège à l'archidiocèse de PARIS, dédié à la Vierge Marie. Architectes pour la construction : Jehan de Chelles de 1258 à 1265 ; Pierre de Montreuil de 1265 à 1267 ; Pierre de Chelles de 1291 à après 1316 ; Jean Ravy de 1318 à 1344 ; Jean le Bouteiller de 1344 à 1363 ; Raymond du Temple an 1363. Puis Eugène Viollet le Duc pour la restauration de 1845 à 1864 et Philippe Villeneuve pour la reconstruction de 2019 à 2024.

Visite guidée avec audiophone et guide. La visite démarre par la découverte de la façade et d'explications générales sur Notre-Dame (30 mn environ) puis entrée dans Notre-Dame pour une visite guidée d'une heure.

#### **Repas au restaurant**

**Après-midi : Visite guidée de la Sainte-Chapelle.** La Sainte-Chapelle, dite aussi Sainte-Chapelle du Palais, est une chapelle palatine édifée sur l'Île de la Cité à la demande de Saint-Louis afin d'abriter la Sainte Couronne d'épines, un morceau de la Vraie Croix ainsi que d'autres reliques acquises à partir de 1239. Ses immenses vitraux historiés d'origine font aujourd'hui la richesse de la Sainte Chapelle.

**Inscriptions :** auprès de Florence de ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL, à l'aide du bulletin d'inscription ci-après. **Date butoir : SAMEDI 27 JUIN 2026.**

**Départ :** à 7h15 des Cars Loiret Tourisme (Mardié), à 7h45 de l'arrêt Parking de Montission (St-Jean-le-Blanc), à 8h00 de l'arrêt de bus Albert 1<sup>er</sup> puis à 8h05 à l'arrêt Danton (à préciser lors de l'inscription).

**Nota : l'horaire de départ sera très certainement modifié en raison du jour de la sortie qui est un JEUDI. Celui-ci vous sera confirmé ultérieurement.**

**Dimanche 18 octobre 2026 : Visite guidée du Château de Maintenon (Eure et Loir) et visite guidée de la Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust située à Illiers-Combray (Eure et Loir)**

**ATTENTION ! Sortie limitée à 50 personnes**

**Matin : Visite guidée du Château de Maintenon.** Huit siècles d'histoire. Au fil des siècles le château de Maintenon a connu de nombreuses transformations. Le caractère défensif du château fort primitif s'est effacé définitivement au profit de la résidence aristocratique confortable et moderne. Les plus importantes modifications seront réalisées au XVIème siècle par Jean Cottureau et au XVIIème siècle par Madame de Maintenon. Aujourd'hui la Fondation Mansart veille à la restauration, à l'entretien et à l'animation du lieu.

**Repas au restaurant**

**Après-midi : Visite guidée de la Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust,** un des lieux littéraires les plus emblématiques de France. C'est dans cette maison que Marcel Proust venait passer ses vacances d'enfance chez sa tante Elisabeth Amiot qui inspira la célèbre maison de Tante Léonie décrite dans A la recherche du temps perdu.

**Inscriptions :** auprès de **Florence de ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL**, à l'aide du bulletin d'inscription ci-après. **Date butoir : SAMEDI 27 JUIN 2026.**

**Départ :** à 7h15 des Cars Loiret Tourisme (Mardié), à 7h45 de l'arrêt Parking de Montission (St-Jean-le-Blanc), à 8h00 de l'arrêt de bus Albert 1<sup>er</sup> puis à 8h05 à l'arrêt Danton (à préciser lors de l'inscription).

**MODIFICATION DU PROGRAMME**

Les visites prévues dans le programme sont choisies lors des réunions du Conseil d'Administration vers le milieu du trimestre précédant celui durant lequel les activités ont lieu. Entre cette date et l'envoi du programme aux adhérents, plusieurs membres du Conseil d'Administration responsables d'une sortie, négocient les modalités de la visite avec les musées, châteaux, restaurants, etc.... Ces négociations ne sont pas toujours terminées lorsque le programme est envoyé aux adhérents et il arrive qu'elles échouent. Dans ce cas, le Bureau et le Conseil d'Administration **se réservent le droit de modifier le programme.**

**RAPPELS**

➔ Il est rappelé que l'inscription à une sortie se fait au moyen du bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété (ne pas oublier le lieu de prise en charge), accompagné du chèque du montant total de la sortie à l'ordre d'Art et Histoire envoyé à la Secrétaire Florence DE ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL\_Ce chèque ne devra ni être agrafé, ni collé au bulletin.

➔ Le montant de la sortie demandé correspond au coût total de la sortie par personne

➔ Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et seulement si l'adhérent est à jour de sa cotisation de l'année

➔ En cas de désistement, sauf cas de force majeure étudié au cas par cas, le chèque sera encaissé et un chèque de remboursement sera adressé à l'adhérent dont le montant sera diminué des prestations non remboursées ; **la somme de 40,00 € (montant par personne pour le transport aller-retour sera toutefois prélevé pour tout désistement fait dans la semaine précédant la sortie)**

➔ Les personnes prenant le car au dépôt de LOIRET TOURISME à Mardié doivent s'y présenter trois quart d'heure avant l'heure de départ de la station Albert 1<sup>er</sup>.

**Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception mais les listes des adhérents envoyant leurs inscriptions seront publiées sur le site internet. Seuls les adhérents n'ayant pu être acceptés à une sortie en seront avisés et leur chèque détruit.**

**RAPPEL**

**Nous attirons votre attention sur la nécessité de remplir le BULLETIN D'INSCRIPTION le plus précisément possible.**



**BULLETIN D'INSCRIPTION à la sortie du Jeudi 3 septembre 2026 à PARIS.**

M, Mme, Melle (1) Nom, prénom : .....

participera (ont) à la sortie du Jeudi 3 septembre 2026 : **Visite guidée de Notre-Dame-de Paris et visite guidée de la Sainte Chapelle**

Date butoir : **SAMEDI 27 JUIN 2026**

Arrêt de bus : **Loiret Tourisme (Mardié) Parking de Montission Albert 1<sup>er</sup> Danton (1)**

Bulletin et chèque de **112,00 € par personne** (montant total de la sortie) à l'ordre d'**Art et Histoire** à adresser à **Florence de ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL**

Chèque n° ..... Montant : ..... Banque : .....

(1) rayer les mentions inutiles

Date et signature



**BULLETIN D'INSCRIPTION à la sortie du dimanche 18 Octobre 2026 au Château de Maintenon et à Illiers-Combray Musée de Marcel Proust**

M, Mme, Melle (1) Nom, prénom : .....

participera (ont) à la sortie du dimanche 18 octobre 2026 : **Visite guidée du Château de Maintenon (Eure et Loir) et visite guidée de la Maison de Tante Léonie – Musée Marcel Proust à Illiers-Combray**

Date butoir : **SAMEDI 27 JUIN 2026**

Arrêt de bus : **Loiret Tourisme (Mardié) Parking de Montission Albert 1<sup>er</sup> Danton (1)**

Bulletin et chèque de **100,00 € par personne** (montant total de la sortie) à l'ordre d'**Art et Histoire** à adresser à **Florence de ROSE, 290 rue Paul Verlaine 45590 SAINT CYR EN VAL**

Chèque n° ..... Montant : ..... Banque : .....

(1) rayer les mentions inutiles

Date et signature